

F-Lyon: Pharmaceutical products

OJ S 105/2013 01/06/2013

Contract notice – utilities

Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF - direction des achats

Postal address: 120 boulevard Vivier Merle

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69502

Country: France

Contact person: A-DDSN-RH/CO-FG-Fournitures

For the attention of: Marilys Fontana ou Audrey Peaud

E-mail: marilys.fontana@sncf.fr et audrey.peaud@sncf.fr

Telephone: +33 482303527

Fax: +33 482303625

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Fourniture de produits pharmaceutiques (vaccins et médicaments) recyclage et élimination des médicaments non utilisés.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: France métropolitaine.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 5

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La SNCF cherche des entreprises capables de :

Livrer des médicaments et vaccins aux 150 cabinets médicaux SNCF répartis sur toute la France.

Les principaux produits sont :

- paracétamol : environ 7 000 boîtes par an
- vaccins (anti tétanique, revaxis) : environ 10 000 vaccins par an
- médicaments vignettés et non vignettés

Procéder à la reprise et au recyclage - élimination des médicaments non utilisés dans le respect de la législation.

II.1.6. CPV code(s)

33600000 Pharmaceutical products

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La quantité indiquée ci-dessus est donnée simplement à titre indicatif. SNCF ne s'engage sur aucune quantité.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Durée du contrat : 4 années fermes + 1 année optionnelle.

Provisional timetable for recourse to these options:

in months: 48 (from the award of the contract)

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures et vérifications de la facture.

Financement sur fonds propres SNCF.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- les pièces justifiant de l'appartenance aux officines de détail de produits pharmaceutiques notamment la licence délivrée par le représentant de l'Etat dans le département visée à l'article L.5125-3 du code de santé publique.
- les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (KBIS ou équivalent),
- l'imprime DC1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé.
- l'imprime DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer :

- par courrier à : imprimerie nationale BP 514 F-59505 Douai Cedex
- Par télécopie au : +33 327082751.
- par Internet à : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/index.htm
- Le Candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte, la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>).
- Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une DECLARATION indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le CHIFFRE D'AFFAIRES annuel global et le CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIF AUX FOURNITURES faisant l'objet du marché.
- une COPIE DES TROIS DERNIERS BILANS, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- une COPIE DES TROIS DERNIERS COMPTES DE RESULTATS
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les EFFECTIFS MOYENS annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement.
- le cas échéant, une description de la consistance du LIEN FINANCIER qui lie la FILIALE à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une ASSURANCE pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- la présentation d'une LISTE DES PRINCIPALES FOURNITURES de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes équivalents, en indiquant :
 - * le montant,
 - * la date
 - * le destinataire public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou TOUTE PREUVE DE LA CAPACITE de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.
- le candidat précise s'il a engagé des DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION entreprises en matière d'environnement.
- Une déclaration indiquant L'ORGANISATION LOGISTIQUE ET COMMERCIALE (stock existant, capacité de stockage et de production, délais de livraison), dont le candidat dispose pour exécuter le marché sur tout le territoire français.
- Description de la capacité de gestion et du respect des durées de péremption minimale demandées.
- Description du circuit de collecte, revalorisation et/ou élimination des produits pharmaceutiques utilisé par le candidat,
- En matière de fournitures et service, une description de l'équipement technique, des MESURES employées par l'opérateur économique pour S'ASSURER DE LA QUALITE des fournitures, et aussi les moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

10300

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Periodic indicative notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 62-104128](#) of 28.3.2013

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: ..

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.6.2013 - 15:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent avis annule et remplace l'avis no [2013/S 062-104128](#) du 28.3.2013.

Le marché est réservé aux officines de détail de produits pharmaceutiques au sens de l'article L.5124-1 du code de la santé publique.

Les actes de candidatures sont à transmettre par voie électronique via le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les "Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF" par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à :
Supportfournisseursncf@sncf.fr ou +33 426211601.

Pour toute autre question ou difficulté, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au présent avis.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de fourniture de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - Fournisseurs - Rubrique Cadre Juridique.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance
Postal address: 4 boulevard du Palais
Town: Paris Cedex 01
Postal code: 75055
Country: France
Telephone: +33 144325151
Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance
Postal address: 4 boulevard du Palais
Town: Paris Cedex 01
Postal code: 75055
Country: France
Telephone: +33 144325151
Internet address: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.5.

Date of dispatch of this notice
30.5.2013